



SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT COMMUNAUTE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

DEMANDE DE BRANCHEMENT EAUX USEES et EAU POTABLE

• Contact

Nom :

Prénom :

N° Rue :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse Mail :

• Lieu ou le branchement doit être réalisé

Numéro du cadastre :

Rue :

Code Postal : Ville :

• Branchements

Types :

- Eaux potables
- Eaux usées

Usages :

- Usage de l'eau à titre DOMESTIQUE pour :
 - Maison d'habitation
 - Habitat collectif
 - Autre :
- Usage de l'eau à titre PROFESSIONNEL pour :
 - Commerce
 - Industrie
 - Activité de bureau
 - Activité agricole
 - Autre :

Utilisation d'autres sources d'alimentation :

- Puits, forages
- Réutilisation des eaux de pluie

Le demandeur s'engage à s'acquitter de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) conformément à l'article L1331-7 du code de la santé publique et à la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2019 (Le tarif 2020 est de 1000 € non soumis à la TVA).

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »